



# INFORMATION

Deux informations sont arrivées ces jours-ci **par courrier directement chez les salariés porteurs de parts de Carrefour Evolution et de Carrefour Prudence.**

**Ces informations sur des changements de back office bancaires ont un caractère uniquement réglementaire et administratif, sans aucune incidence sur les avoirs et l'évolution des parts des épargnants. Ces changements sont complètement transparents pour les salariés, le Teneur de Compte étant toujours Natixis Interépargne, seul interlocuteur vis-à-vis du salarié épargnant.**

*Les sociétés de gestion concernées envoient ces courriers, à leur charge, poussées à la dernière limite par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), avant le 31 décembre 2009.*

## 1. Carrefour Evolution :

Le **FCPE Carrefour Evolution** est géré par la société de gestion **HSBC Global Asset Management**. Les avoirs des salariés sont conservés auprès d'un établissement financier distinct, appelé le "**dépositaire**", et gérés comptablement par un **gestionnaire comptable** qui assure la valorisation des avoirs, le **valorisateur**. Ce dépositaire ainsi que le valorisateur étaient jusqu'à présent des filiales du groupe HSBC.

## 2. Carrefour Prudence :

Les porteurs de parts du **FCPE Carrefour Prudence** vont recevoir aussi une lettre les informant du changement de dénomination de la société de gestion **SGAM** (Société Générale Asset Management) qui devient **SGG (Société Générale Gestion)**.

**Donc, aucun changement pour les porteurs de parts dans ces 2 fonds, seulement un caractère réglementaire et administratif**

**André Denis TERZO : Délégué National Adjoint**